

LICENCE PROFESSIONNELLE

Mention : Métiers de la radioprotection et de la sécurité nucléaire (fiche nationale)

Référentiel d'activités, de compétences et d'évaluation

| REFERENTIEL D'ACTIVITES | REFERENTIEL DE COMPETENCES | REFERENTIEL D'EVALUATION |
|---|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"> - Prévention des risques radiologiques, interventions sous rayonnements ionisants - Détection des rayonnements ionisants et gestion des sources radioactives - Etudes et calculs de radioprotection - Surveillance, contrôle radiologique des lieux de travail et des matériels - Formation, information des travailleurs intervenant en zones réglementées - Rédaction des rapports techniques et d'expertises - Animation d'équipes - Applications des procédures Assurance-Qualité - Gestion de déchets dangereux issus de l'industrie nucléaire ou du secteur médical - Suivi logistique des déchets : caractérisation et reconditionnement des colis de déchets - Mise en œuvre du démantèlement d'installations nucléaires, de l'assainissement et de la décontamination associée | <p><i>Compétences transversales</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe - Identifier et sélectionner avec esprit critique diverses ressources dans son domaine de spécialité pour documenter un sujet - Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation - Développer une argumentation avec esprit critique - Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française - Communiquer par oral et par écrit, de façon claire et non ambiguë, dans au moins une langue étrangère - Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder - Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte - Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs - Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives - Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet - Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique - Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité sociale et environnementale - Prendre en compte la problématique du handicap et de l'accessibilité dans chacune de ses actions professionnelles | <p>Les modalités du contrôle permettent de vérifier l'acquisition de l'ensemble des aptitudes, connaissances, compétences et blocs de compétences constitutifs du diplôme. Ces éléments sont appréciés soit par un contrôle continu et régulier, soit par un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés. Chaque ensemble d'enseignements à une valeur définie en crédits européens (ECTS). Pour l'obtention du grade de licence, une référence commune est fixée correspondant à l'acquisition de 180 crédits ECTS.</p> |

| REFERENTIEL D'ACTIVITES | REFERENTIEL DE COMPETENCES | REFERENTIEL D'EVALUATION |
|-------------------------|--|--------------------------|
| | <p><i>Compétences spécifiques</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Définir le terme source pour identifier les rayonnements ionisants émis. - Evaluer les risques d'exposition interne et externe par calculs, simulation et mesures - Définir des doses prévisionnelles - Fixer des objectifs des contraintes de dose - Mettre en pratique les mesures de prévention issues des évaluations des risques - Définir et mettre en œuvre les équipements de protection collectifs et individuels contre les risques d'exposition internes et externes. - Mettre en œuvre les appareils de mesure pour réaliser des contrôles - Mettre en place les pratiques de surveillance de l'exposition interne et externe - Proposer des solutions innovantes dans une optique d'amélioration de la radioprotection et de la protection des travailleurs - Assurer une veille sur les principaux textes réglementaires applicables dans le domaine de la radioprotection et de la sûreté nucléaire pour veiller au respect des normes de protection contre les dangers des rayonnements ionisants - Dialoguer avec les divers acteurs de la radioprotection et de la sûreté nucléaire - Contribuer à la formation et l'information des intervenants en zones réglementées - Produire des comptes rendus des vérifications effectuées - Elaborer les documents préparatoires à une intervention <p><i>Dans certains établissements, d'autres compétences spécifiques peuvent permettre de décliner, préciser ou compléter celles proposées dans le cadre de la mention au niveau national.</i></p> <p><i>Pour en savoir plus se reporter au site de l'établissement.</i></p> | |